

ALLOCUTION
du
Professeur Philippe DEVAUX

L'an dernier, vers la même époque, l'Assemblée Générale de l'Institut International de Philosophie, réunie à Copenhague, confiait aux participants belges le soin d'organiser ses prochains Entretiens. Grâce à un concours de circonstances favorables, la question du *thème* de ces Entretiens et du *lieu* de notre rassemblement put rapidement trouver une solution adéquate. Cette séance inaugurale, que vous avez bien voulu honorer de votre présence et qui se tient dans cette salle du Conseil, en porte témoignage.

C'est, en effet, l'occasion offerte par la commémoration du 150^e anniversaire de la fondation de l'Université où vous vous trouvez réunis, qui nous a permis de faire figurer nos Entretiens parmi le nombre inaccoutumé de colloques et de rencontres internationales qui vont bientôt se produire à l'Université de Liège. Les autorités académiques et la Commission du Patrimoine ont bien voulu nous accorder leur appui moral et leur intervention financière, de sorte que nos Entretiens sont inscrits les premiers, (en avant-première pour ainsi dire), au tableau très chargé du calendrier officiel des manifestations scientifiques de la prochaine année académique qui s'ouvrira le premier lundi d'octobre.

Au nom de l'Institut et du Comité d'Organisation, et avec votre agrément, j'en suis convaincu, nous tenons à exprimer notre vive gratitude aux représentants des autorités académiques ici présents et singulièrement à notre doyen de la Faculté de Philosophie et Lettres, le Professeur Labarbe, chargé de représenter ici notre Recteur. Nous y associons volontiers notre délégué au Conseil d'administration, le Professeur Demoulin. Les locaux mis à notre disposition et la bonne grâce des services universitaires auxquels nous avons dû sans cesse recourir, auront grandement contribué à faciliter notre tâche.

La part prise par le Centre National de Recherche de Logique quant au choix du thème des présents Entretiens ainsi que leur

organisation matérielle résulte d'une coïncidence sur laquelle vous me permettrez de dire ici quelques mots.

Ce Centre, dont la fondation remonte à une bonne quinzaine d'années est actuellement rattaché au Fonds National de la Recherche Scientifique. Il réunit les titulaires des séminaires de Logique de nos quatre universités, les Universités de l'Etat de Gand et de Liège, et les Universités libres de Bruxelles et de Louvain ainsi que leur personnel scientifique. Il est non seulement, comme tant d'autres, de caractère interuniversitaire, mais il est également, ce qui est moins fréquent, interdisciplinaire. Car il s'assigne un programme de recherche destiné à confronter les diverses méthodes d'administration de la preuve et les critères de vérification dans les diverses disciplines. Il le fait en parcourant certains secteurs du spectre que fournit le champ de la logique. Et spécialement les bandes du spectre qui s'étend depuis la logique formelle jusqu'à la logique modale, en passant par exemple par la logique du discours de l'historien ou la logique des systèmes juridiques.

En nous efforçant donc de saisir sur le vif les mécanismes originaux mis en jeu dans les procédés de raisonnement qui se rencontrent dans la conduite d'une pratique, nous ne pouvions guère proposer à nos partenaires de l'Institut qu'un thème de nature philosophique concernant les prérogatives plus ou moins controversées de la logique théorique dans ses applications pratiques.

Comme le Centre National de Recherche de Logique se proposait déjà de réunir un Colloque sur un thème de cet ordre, nous nous sommes profondément réjouis quand s'est offerte à Copenhague la perspective de pouvoir prendre notre part de responsabilité dans l'organisation des Entretiens de 1967.

Il était donc naturel que, de commun accord, nous vous propositions de méditer cette fois sur les liens contrastés qui peuvent se présenter entre les trois volets du triptyque figurant sur votre programme: démonstration, vérification et justification. Il était également opportun, en raison du caractère imprimé par ses organisateurs au «Troisième congrès international de logique, de méthodologie et de philosophie des sciences», qui vient de se tenir avec éclat à Amsterdam et qui a mis l'accent sur la technique

symbolique des logiciens et a fait appel à de nombreux logiciens-mathématiciens, il était opportun de poursuivre avec le concours des philosophes rassemblés ici l'examen plus philosophique de quelques points critiques suscités par le développement de la logique contemporaine.

Nous avons tenu, avant l'ouverture de ces Entretiens, à vous mettre en possession des textes imprimés des sept rapports déposés par nos collègues et offerts aux réflexions et aux objections des sept interlocuteurs qui ont accepté d'assumer la délicate mission de les discuter, avant que nous ne nous engagions dans la discussion générale.

Il ne nous appartient donc pas de mal résumer ce que les auteurs des communications ont écrit et fort bien dit, ni davantage de vous apporter une synthèse préalable à des débats dont nous ignorons les épisodes et l'issue. Cette synthèse viendra, en son temps, selon l'ordre du programme. Elle a été confiée à M. Perelman.

Il nous a donc semblé qu'il convenait davantage de tâcher de situer nos proches débats et plutôt que de les résoudre, de suggérer, pour le moment, un certain nombre de questions que nous laisserons à la merci de vos réflexions.



Et d'abord, dans le triptyque devant lequel nous vous avons amenés et nous nous trouvons, de quelle problématique peut-il bien s'agir?

D'une division ontologique? De trois manifestations de l'être en quelque sorte: de l'être démontrable, de l'être vérifiable et de l'être justiciable? Serait-il question d'une sorte de trinité capitoline, réservée au culte des philosophes-logiciens? Laissons plutôt aux théologiens d'en décider. Théologie et théodicée ne sont pas notre affaire. Ne gagnerait-on pas d'ailleurs à ramener le projet ontologique, déjà si ambitieux en soi, en théologie, à un plus modeste projet d'anthropologie, plus proche de l'ethnologie que de la métaphysique, et ne gagnerait-on pas à le ramener à ce que l'on pourrait appeler une sorte d'anthropodicée? Ce serait

un peu plus pédestre. En revanche, ce serait peut-être plus accessible à nos efforts d'intelligibilité.

Cela signifierait-il, dès lors, que l'examen des liens philosophiques entre les éléments de notre triplet trouveraient, dans une perspective phénoménologique ou toute autre, marxiste peut-être, des éclaircissements notoires? Nous verrons bien. Laissons les choses en l'état pour le moment.

Mais ne s'agirait-il pas plutôt d'une simple division d'ordre épistémologique? D'une allusion à trois manières, en quelque sorte, d'accomplir l'ouvrage de la connaissance: par la démonstration, par la vérification et par la justification? A la rigueur, convenons-en d'emblée, la justification est moins, dans son principe, une espèce de connaissance qu'une prise en charge morale à la recherche elle-même de moyens capables de fortifier la cause qu'elle entreprend de servir. Ne pressons pas outre mesure de ce côté pour le moment non plus.

S'agirait-il plutôt d'une division purement méthodologique? De trois modes d'approche, de trois modes d'accès à des objets ou à des structures définies? A des objets ou des structures qu'il est soit possible finalement d'identifier en dépit de leurs traits différentiels, soit, au contraire, impossible de jamais identifier en raison de leur caractère absolument hétérogène?

Faudra-t-il encore restreindre nos ambitions? Ne s'agirait-il en définitive que d'une division tripartite de caractère purement critériologique? La variété des critères (qui est grande, mais bornée) s'épuiserait dans la démonstration d'une part, dans la vérification de l'autre, et dans la justification enfin.

Si vous ne pouvez vous résoudre à aucune de ces alternatives, peut-être considérerez-vous alors cette tripartition incongrue comme illégitime, comme déjà condamnée d'avance et n'y verrez-vous qu'une source de faux problèmes, d'équivoques, de confusions, plutôt que l'occasion de féconds échanges de vues?

De toute manière, illégitime ou non, justifiée ou non, pour quelque raison que ce soit, commençons par nous demander ce que cette tripartition pourrait concerner. Interrogeons-nous sans prévention et sans préjugé.

Le cheminement historique, que dans une certaine mesure notre

Président de l'Institut vient de rappeler, il y a quelques instants, et qui, à partir de la preuve spécifique et limitée, engagée dans l'examen d'un objet bien défini, a mené finalement à la *théorie de la preuve*, dégagée fondamentalement de ses attaches empiriques et historiques, a conduit le logicien à s'occuper et à ne s'occuper que de la *forme* de raisonnement la plus générale. Le discours du géomètre et le discours de l'arithméticien, tout comme le discours du physicien ou du politique sont alors apparus comme des manoeuvres conceptuelles ayant en commun des formes d'organisation intellectuelles constantes, repérables et itératives, plus invariantes que les paroles des discoureurs, plus fortes que les assauts des opinants essayant de se convaincre mutuellement.

A partir du moment où l'on a renoncé à circuler uniquement dans une zone discursive de nature strictement qualitative, un long périple fut parcouru par les logiciens avant que l'on consentît à se résoudre à disqualifier l'importance primordiale accordée au jugement, l'importance essentielle et causale, conférée au concept, l'importance de l'inférence sous sa forme syllogistique privilégiée. Et cette revision s'est achevée par la mise en valeur du rôle opérationnel de certaines constantes logiques, d'un type théorique plutôt relationnel et fonctionnel qu'ontologique.

C'est qu'il n'était pas aisé de se débarrasser du concept comme intuition intellectuelle et comme unité de compte de tout discours, et de partir de la proposition atomique comme unité organique de tout ordre déductif ou inductif.

Il n'était pas aisé non plus de se départir du jugement envisagé comme organe exclusif de prédicativité au profit d'une structure plus relationnelle et plus fonctionnelle.

Il n'était pas aisé enfin de rompre avec le raisonnement syllogistique comme procédé unique de circulation dans l'ordre du vrai, au profit de beaucoup d'autres démarches tout aussi légitimes et bien plus fréquentes.

Il y avait là de très robustes obstacles épistémologiques en travers du développement théorique de la logique.

Toujours est-il que cette mise en valeur a conféré des prérogatives nouvelles à la quantification appliquée dorénavant au champ propositionnel. La déontique, dernière-née de ces recher-

ches, ainsi que l'exploration des propriétés de l'*entailment* n'ont véritablement acquis de titres logiques sérieux qu'en répondant, à leur tour, aux exigences de la quantification, déjà satisfaites en logique formelle.

L'axiomatisation, les exigences de cohérence, de non-contradiction, de complétude ont été analysées et progressivement satisfaites pour un certain nombre de systèmes formels. La théorie de l'inférence démonstrative est sortie complètement renouée de cet examen. Les logiques polyvalentes et la logique modale singulièrement, ont puissamment contribué à nous familiariser avec des structures de liaison plus souples, assez éloignées des structures par trop rigides de la logique traditionnelle. A une nécessité logique trop compacte a succédé une nécessité diffractée, ouverte sur des alternatives complémentaires. A côté des règles de formation, des règles de transformation ont pris un relief de plus en plus décisif, capables de nous restituer avec plus de finesse la dynamique sous-jacente aux opérations logiques fondamentales.

L'élaboration de multiples calculs a dès lors conféré à la logique en s'ouvrant un large éventail de systèmes alternatifs, le statut d'une logique *symbolique*, d'une technicité qui n'est pas étrangère à la fécondité des modèles utilisés dans les applications de cette logique aux calculatrices et aux ordinateurs. Ici, mis à part certaines limitations, la rationalité n'est jamais radicalement mise en défaut. Une sorte d'imperturbable déterminisme assigne à la rationalité comme une sorte d'automaticité, que les ordinateurs, par la variété de leurs programmations possibles, rendent moins inflexibles, mais reproduisent une fois décidées, sans défaillances.

Comme en mathématiques, certes, on ne sait plus très bien de quoi l'on parle, tant on s'est, par des artifices et des conventions symboliques, et par l'ascèse des opérations utilisées dans le calcul logique, délesté des significations naturelles du langage ordinaire. Après avoir construit une sorte de langage artificiel ayant sa sémantique univoque et sa syntaxe propres, un vocabulaire et une grammaire extensionnelles ont été produits. Des contenus, épurés à l'extrême, ne se livrent plus qu'en transparence dans des structures de pur algorithme. On ne sait pas davantage (pas plus

que le mathématicien et à vrai dire, encore moins que lui) si ce que l'on dit dans cette langue, peut-être immanente à toute langue, est vrai, tant les liaisons hypothétiques ont été vidées de leur garniture référentielle.

Or, lorsque l'on a ainsi vidé l'appareil démonstratif de son contenu empirique et de son contexte naturel, par la suite, on peut toujours réinjecter dans la forme logique pure ainsi obtenue des contenus spécifiés, tirés de notre expérience courante, de notre commerce empirique avec le monde. Disons-nous volontiers (et nous posons expressément la question) que par cette éventuelle projection de la théorie formelle, nous la justifions? Celle-ci n'est-elle sanctionnée que par son efficacité à produire cet effet? En d'autres mots, est-ce que la découverte de cet isomorphisme constitue, pour cette théorie formelle, une justification? Ou bien est-ce au contraire, l'inverse, à savoir qu'il n'y a de justifié que ce qui satisfait à cet isomorphisme, érigé dès lors en critère? N'allons-nous pas, si nous n'y prenons garde, risquer de prendre l'effet pour la cause, le conditionné pour le conditionnant, le dérivé pour le primitif? Toute la question litigieuse de la spécificité de la justification pourrait bien se jouer ici, en ce point critique et crucial. Si le statut de la justification se pose, ne serait-ce pas ici qu'il faut chercher à le cerner, à le déterminer par des analyses convergentes?

D'autre part, disons-nous, pour nous donner du champ, que toute justification passe nécessairement par une argumentation, et que celle-ci, par ses vertus propres, aurait pour fonction de nous libérer éventuellement d'un formalisme jugé trop envahissant et trop exclusif? Ce serait transférer notre problème sur un terrain plus mouvant encore, car qui nous dira le poids de chaque argument et le point de saturation où l'argument a des titres à emporter notre conviction?

Même si le formalisme — et ce n'est pas douteux — a subi les dénivellations que nous lui connaissons de nos jours, est-ce que, en tenant primordialement compte de ce qu'il y a lieu de justifier et de ceux auxquels d'aventure on s'adresse dans ce dessein, et qu'il y a lieu (pour quelque urgence) de persuader (non sans motifs ni raisons), est-ce qu'on ne va pas accorder cette fois

un rôle exorbitant aux difficultés de communiquer et de se faire comprendre ? Et les professeurs que nous sommes en savent quelque chose. N'aurons-nous fait que changer de maître ? Et de quel maître, plus tyrannique et versatile, s'agira-t-il au juste ? N'irons-nous pas accorder à la parole un rôle plus important qu'à la langue ?

La résolution pacifiée des conflits que présente tout formalisme — quel qu'il soit et si détendu qu'il puisse l'être dans l'armature associée à tout symbolisme logique — provient de ce que dans tout formalisme l'alternative se substitue à la contrariété. Ne risque-t-on pas de compromettre cet avantage si l'on s'avise de privilégier à son tour la litigieuse conjoncture, le climat de controverse et de pittoresque où baigne et dans lequel circule irrémédiablement et complaisamment, parfois, la justification ?

En revanche, si nous n'allons pas dans cette direction, dirons-nous que dans notre réflexion sur la théorie démonstrative nous devons rechercher du côté de la métathéorie le sens profond de la justification ? Cette voie d'approche ne peut nous être refusée, mais il conviendrait de s'assurer qu'elle ne nous engage pas dans une regression à l'infini.

*
**

Longtemps, trop longtemps peut-être, l'inférence démonstrative et l'étude de ses conditions ont retenu l'attention exclusive et la sagacité des logiciens et des philosophes.

Toutefois, l'examen plus approfondi des démarches scientifiques et les développements internes de la logique eux-mêmes ont imposé d'entreprendre l'analyse et l'étude des inférences non-démonstratives. L'une et l'autre ont été, elles aussi, une source de renouvellement et d'assouplissement de la logique traditionnelle, une source de fécondité également dans les multiples applications de la logique.

La rançon d'une formalisation trop bien réussie, nous le savons bien, est de nous astreindre ensuite à devoir l'interpréter pour pouvoir l'appliquer et par suite, à nous essayer à décrypter le monde, le monde des faits et des événements, à l'aide des structures formelles projetées sur celui-ci.

Mais comme l'isolement dynamique total des faits est impossible et que la mise en congé du monde dont il s'agit — de notre monde — est complètement exclue, cette hypothèque, à défaut d'un vaccin souverain, pourrait devenir désastreuse pour nos entreprises intellectuelles à terme.

Pourtant, nous ne l'ignorons pas, cela ne nous empêche ni de prévoir, ni de spéculer sur un avenir ou un passé révolu plus ou moins éloigné. En courant des risques d'ordre inductif, nous ne cessons de recourir éventuellement à de secourables interventions hypothético-déductives, mais nous sommes astreints à quelques servitudes.

C'est pourquoi la vérification, si vérification il y a, se déploie dans une zone de recherche et d'invention différente de celle qu'offre l'inférence démonstrative. L'exploitation du fait dans sa singularité ou le parti tiré d'un échantillonnage de faits réunis dans une même classe, en raison de leurs propriétés similaires, nous imposent l'examen du problème de l'usage apparemment paradoxal de la généralité quand de telles conditions restrictives et circonstanciellles nous limitent au départ.

La vérification n'a de sens propre que dans une acception factuelle. Elle doit se rapporter à des faits ou à des événements, exercer sur ceux-ci un contrôle méthodique à l'aide de règles et de critères définis; mais elle comporte obligatoirement un élément *aléatoire*. Une théorie, une hypothèse, une conjecture se vérifient, elles se confirment ou s'infirmement. En revanche, à l'inverse de la démonstration, laquelle en raison des limitations internes du système formel auquel elle fait appel, ne comporte aucune incertitude analytique, mais ne nous apprend rien sur le monde, la vérification, elle, comporte des aléas, des subordinations à des contingences, à des complexités diverses mettant en jeu un assortiment plus ou moins élevé de variables, présentant des taux de variation trop peu uniformes pour être complètement déterminés. Pour ne rien dire de la marge d'erreur, même domestiquée, qui la grève sans cesse.

Dès lors se pose la question du rôle assignable à la probabilité dans la vérification. Mais la probabilité nous renverra à ses principes théoriques. Faisons-nous une sémantique ou une syntaxe de

la confirmation? Avec ou sans probabilité? Et une théorie de l'induction? Sans ou avec le calcul des probabilités? Cette question sera, pensons-nous, abordée plusieurs fois. Ce qui nous concerne davantage, en ce préambule très cavalier, c'est de constater que la zone aléthique, le domaine des vérités parcouru par la confirmation et la vérification (tout autant d'ailleurs que par son inverse, la falsification) est une zone qui intéresse le vraisemblable plus que le vrai, le plausible bien plus que l'absolument sûr ou l'apodictique, le raisonnable bien plus que le rationnel pur. Elle concerne aussi le domaine de la «fiabilité», de ce que les anglosaxons appellent la *reliability* et qui n'est pas sans présenter des rapports avec la crédibilité, acculée à fournir ses titres à notre crédit, sous peine d'être traitée en pur phantasme.

Cette zone chaude se trouve quotidiennement exploitée par les médecins, les ingénieurs, les magistrats, les actuaire, les financiers, par tous les peseurs de risques, les entrepreneurs de sécurité, de santé et les garants de bonne fin; et leur activité en se conformant aux règles de leur déontologie permet de les distinguer des charlatans, des voyantes et des diseuses de bonne aventure, des rebouteux, des thaumaturges, des margoulins de tout acabit. Elle opère le clivage entre les activités irrationnelles et celles de tous ceux qui tâchent de porter à son maximum le coefficient de rationalité dans la conduite de leur pensée et de leur action. On pourrait épiloguer sur cet optimum et se demander ce qui justifie le choix de cet optimum de rationalité, mais nous ne ferions que renouveler ici ce que nous disions précédemment, à savoir que tout le débat de ce contentieux se joue sur la dialectique entre optimum et rationalité — et que c'est sur celui-ci que notre attention doit éventuellement se braquer.

**

La justification ne semble pas se déployer sur le même clavier que la démonstration, ni, semble-t-il, pas tout à fait sur le même registre que la vérification. Le terrain privilégié, mais restrictif, exploité par la justification est d'ordre moral, politique ou reli-

gieux. On peut essayer de justifier le divorce, l'euthanasie, la limitation des naissances, l'abolition de la peine de mort, la répartition des postes d'un budget — ou le contraire. S'avise-t-on de justifier ce qui n'est pas matière à opinion? On peut se le demander. Dans le cas le meilleur, on s'ingénie à trouver de bonnes raisons à ce que l'on s'efforce de justifier. Hormis la contrainte ou la complaisance, où «la raison du plus fort est toujours la meilleure», en attendant qu'il s'affaiblisse à son tour, il n'y a de tentative de justification que s'il y a un intervalle disponible pour une liberté d'opinion ou d'action, bref, une option possible entre des alternatives effectives.

La science en se désacralisant, en se dépolitisant, en se pliant aux règles de la méthode et en s'y conformant, en s'universalisant, a tourné de plus en plus résolument le dos à la justification. Que l'on démontre un théorème d'arithmétique ou de thermodynamique, ou que l'on vérifie une hypothèse sur la constitution physico-chimique d'un corps céleste, ce n'est pas de quoi justifier l'arithmétique, ni l'arithméticien, ni la physique, ni le physicien. Mais, c'est à la condition d'oublier le climat polémique des conquêtes intellectuelles. Il y a peut-être une géographie moins universaliste du savoir sur ce point et une chronologie moins flatteuse pour notre amour-propre: Galilée devait se justifier. Newton guère. Et Laplace n'en a plus cure le moins du monde. Au vrai, tôt ou tard, toute activité, en tant qu'activité, repose implicitement ou explicitement sur une justification. Parce qu'une activité implique une rectitude, une qualification, un optimum. C'est peut-être aux ressources de l'explication psychologique ou sociologique que l'on doit finalement recourir et s'adresser pour en comprendre le rôle et la fonction. Cette solution est d'ailleurs controversée, puisqu'elle ne peut jamais ramener l'ordre prescriptif à un ordre purement descriptif, ni les impératifs ou les optatifs à des indicatifs.

C'est assez dire que la justification est loin d'être simple. Il y a des justifications claires et des justifications obscures.

Outre qu'il peut exister un monde entre une justification préalable qui prépare une action, en planifie les phases successives et en règle les étapes, et une justification *ex-post-facto* qui tire parti

après coup d'un état de fait, leur complexité sollicite notre perpétuelle vigilance. Car une justification n'est pas toujours indemne de tout rapport à quelque violence préalable ou à quelque forme de violence. C'est pourquoi, on peut se demander si on a jamais fini de justifier. Dès lors qu'il s'agit d'une valeur ou d'une aspiration, du domaine des désirs ou des vœux, voire des besoins, qui peuvent en raison de leur précarité même, en raison des aléas auxquels ils s'exposent, être toujours menacés, remis en question et malaisément satisfaits à plus ou moins long terme, le risque de violence, de ruine, de mort pèse sur leur destin.

A l'inverse, ne peut-on pas dire d'une démonstration, même si la virtuosité en découvre d'autres aussi valides, qu'une seule démonstration suffit? Une fois pour toutes. Car elle concerne toute la famille des démonstrations de même *forme* logique. Sans doute l'élégance d'une démonstration en comparaison d'une autre, n'est pas méprisable, mais elle n'ajoute rien à la démontrabilité. Elle ne contient aucun nouveau principe de décision original. Alors que l'on peut dire, nous semble-t-il, que l'on n'a jamais tout à fait fini de vérifier, on ne peut en dire autant de la démonstration. Une hypothèque perpétuelle semble peser sur le discours de l'historien et même à certains égards, sur les déclarations du physicien — la découverte d'un document chez l'un ou la découverte d'un procédé de détection plus fin chez l'autre peuvent ruiner tout un pan de l'édifice qui avait leur confiance jusqu'alors — sans qu'il soit nécessaire pour autant d'invoquer le théorème d'Heisenberg. D'autre part, c'est un fait que les convergences nous paraissent plus rassurantes que les divergences. Cette justification-là relève peut-être plus de l'esthétique que de la morale de la recherche. Enfin, le principe de Keynes sur la limitation des variétés possibles dans l'ordre du probable nous rassure encore. Mais déjà un peu moins. Il n'exprime sans doute qu'une métaphysique latente. Tout un magma de présupposés mal clarifiés forme ainsi le noyau de nos justifications les plus impavides et il n'y a que les variétés de l'analyse pour en décomposer les constituants et les soumettre à une critique féconde.

Notre potentiel de crédibilité est mis ici à rude épreuve et notre prudence tire la leçon des échecs subis.

*
**

Les philosophes de notre temps ont comme perdu le goût de la preuve. Ce n'est en tout cas pas leur fort. L'affirmation péremptoire paraît le plus souvent leur suffire et leur propension à tirer des ressources de la rhétorique la justification de leurs propos nous ramène à des formes de philosophie de plus en plus irrationnelles. Peut-être a-t-on, il est vrai, dans certaines conjonctures historiques, tant du passé que du présent, abusé de la preuve et de la réfutation et des vains jeux scolastiques. Peut-être a-t-on conféré à la seule cohérence des privilèges démesurés, attendu que à partir de prémisses fausses ou extravagantes, on peut toujours tirer des conséquences valides — pas plus vraies, tant s'en faut.

Mais on doit se demander si l'éventuelle subordination des valeurs démonstratives et des procédures de vérification à leur seule justification ne constituerait pas un véritable suicide philosophique. Car, pour notre part, nous ne voyons pas bien comment on pourrait rendre juste ce qui contreviendrait à la vérité, justifier ce qui finalement se révélerait transcendant à toute démonstration possible. On ne voit pas davantage comment on pourrait rendre juste ce qui ne serait jamais susceptible de vérification, au sens où nous l'avons entendu.

Le prix de cette association est de nous restituer (si nous avons déjà couru le risque de le perdre par une orthodoxie trop dogmatique) et de nous rendre, par l'exigence de la vérification, une plus grande ouverture d'esprit aux variétés de l'expérience, et, par l'inférence démonstrative, de réclamer une plus grande fermeté dans la rigueur de nos raisonnements.

On n'éprouve pas le besoin de justifier ce qui ne se démontre pas, parce que la démonstration ne concerne que le passage des prémisses aux conclusions et que toutes les prémisses ne doivent pas être connues, ni toutes les conséquences tirées, pour nous assurer les services de la démonstration. Elle peut être fragmentaire, régionale et restreinte. On n'éprouve pas davantage le besoin de se justifier si l'on est dépourvu de toute ressource relevant de l'ordre d'une vérification.

Mais on ne peut justifier, nous semble-t-il, qu'en démontrant

et en vérifiant, fût-ce au prix du suprême sacrifice offert à la valeur de ce qui est en jeu.

Si un homme d'Etat entend justifier sa conduite et ses décisions, ou un croyant justifier sa foi, ou un agent moral justifier ses actes, il ne le pourra à moins de choisir les voies du silence et de s'y enfermer pour se justifier — il ne le pourra qu'à la condition de convoquer toutes les ressources de la démonstration et de la vérification. L'arbitraire, le fanatisme, l'hypocrisie ne choisiront le détour de la justification qu'à la condition de trouver encore, fût-ce par des expédients, de bonnes raisons à leur manière d'agir. De quoi reconstituer une bonne conscience. La partialité inhérente à l'injustice s'accommodera toujours malaisément de l'univocité requise par tout formalisme. Rien d'étonnant qu'elle se complaise dans l'équivoque et l'ambiguïté.

Cependant, des trois procédés que constituent la vérification, la démonstration et la justification, un trait commun semble pouvoir les rapprocher. A tout prendre, ils ne sont que des stratégies, des stratégies plus ou moins fortes, très fortes dans le cas de la démonstration ou plus faibles dans le cas de la vérification, voire dans le cas de la justification un ensemble de tactiques pour récupérer le bénéfice de ce qui ne peut se démontrer et se vérifier.

C'est la raison pour laquelle les décisions prises dans le cas de la justification conservent un air beaucoup plus pragmatique que systématique. Ou encore, on pourrait dire que les trois systèmes d'organisation dynamiques qui se trouvent ici en jeu peuvent à la rigueur opérer séparément ou coopérer. Ils comportent chacun un principe de décision original. La démonstration comporte intrinsèquement ses propres moyens de décision; c'est avec les moyens du bord que l'on fonde le système logique ou le système mathématique. La vérification elle, les trouve d'aventure extrinsèquement et empiriquement; au lieu que la justification à elle seule ne peut les trouver ni intrinsèquement ni extrinsèquement. Elle est une sorte d'instance de recours, recours suprême parfois, et c'est peut-être la raison pour laquelle elle occupe une place singulière dans la trinité soumise à votre examen.

En voilà bien assez, je crois, ou plutôt à la fois trop et trop peu.

*
**

Permettez-moi de terminer, en dépit des réserves qu'a voulu faire tout à l'heure notre président de séance, par quelques considérations ayant encore trait aux hommages que nous souhaitons pouvoir adresser à ceux qui nous ont aidés, soit au comité d'organisation, soit dans d'autres circonstances.

Au nom de mes collègues belges du Comité d'organisation des présents Entretiens, au nom de MM. Dopp, Perelman et Apostel et de MM. Ladrière, Borgers, Ruytinx et Crahay, au nom aussi des membres de l'Institut, MM. Barzin, De Waelhens et le Père Van Breda, nous tenons à vous remercier d'être venus si nombreux en franchissant souvent de longues distances et vous exposant à des fatigues supplémentaires en une période qui continue, malgré tout, d'être celle de vos vacances académiques.

Nous nous réjouissons également des marques de sympathie que nous ont prodiguées nos amis du Secrétariat de Paris, MM. les Professeurs Hyppolite et Duméry et du réconfort que nous procure aujourd'hui l'assistance nombreuse de nos invités. Nous regrettons cependant, autant que vous sans doute, que des obligations étrangères à nos Entretiens, mais plus impérieuses, nous privent tout d'abord de la présence de notre Recteur, en voyage d'études en Australie et, simultanément, de celle du Vice-Président du Conseil d'Administration qui tous deux nous ont si obligeamment aidés dans notre entreprise: nous regrettons également l'absence de Mgr Dondeyne, Président de l'Institut Supérieur de Philosophie de l'Université de Louvain et du R.P. Ysaye, des Facultés Notre-Dame de Namur.

Nous nous réjouissons par contre de pouvoir saluer dans l'assemblée Mgr. Van Camp, qui préside aux destinées des Facultés Saint-Louis. Je voudrais également saluer en cette occasion, plus expressément, la présence du Directeur du département de Philosophie de l'UNESCO, Melle Hersch. Je voudrais également remercier le représentant des Relations Culturelles de son appui financier.

Nous eussions pris grand intérêt, bien entendu, dans le déroulement de nos prochains travaux, aux interventions probables

qu'aurait pu nous valoir la présence de nos Collègues Van Orman Quine de Harvard, Max Black de Cornell, Sir Raimund Popper de Londres, Jonathan Cohen d'Oxford et von Wright d'Helsinki, Putman et Alan Ross de l'Université de Pennsylvanie, Polanyi de Manchester, Polikarov de l'Université de Sofia, et également de la présence souhaitée du Professeur Heyting, qui vient de présider le 3^e Congrès International de Logique, de Méthodologie et de Philosophie des Sciences réuni, comme nous l'avons rappelé, ces jours derniers à Amsterdam — tous se sont excusés et ont exprimé leurs vifs regrets de ne pouvoir répondre à nos invitations et se trouver parmi nous aujourd'hui.

Ajoutons-y le nom de quelques absents, membres de notre Institut, empêchés pour divers motifs: nos collègues Topitsch et Gadamer de Heidelberg, le Professeur Strasser de Nimègue. Et enfin, notre collègue Juhos, qui, dès son arrivée à Liège est malheureusement tombé malade et a dû retourner impromptu en Autriche. Nous le remercions d'avoir eu la délicate pensée de nous laisser le document qu'il avait rédigé comme interlocuteur du Professeur Ayer. Il sera suppléé par le Professeur L.J. Russell, qui a accepté de lire et de commenter ce document. Nous leur savons gré d'avoir ainsi contribué au déroulement régulier de nos assises.

Je vous demande de pouvoir publiquement témoigner notre gratitude aux collaborateurs du secrétariat local. Le zèle particulier apporté par M. Paul Gochet, Assistant, et par Melles Gillet et Rutten dans la mise en place des menus détails en vue de notre confort, et de notre agrément, n'est pas sans avoir porté ses fruits. Vous vous en apercevrez bientôt.

Je ne voudrais cependant pas terminer cette allocution sans avoir apporté à notre président de séance, à notre maître Marcel Barzin, l'hommage respectueux et reconnaissant de notre comité d'organisation. Président en son temps du XII^e Congrès International de Philosophie réuni à Bruxelles, Président honoraire de la Société belge de Philosophie, brillant continuateur, par son enseignement, de celui de René Berthelot qui avait pris l'initiative d'introduire l'enseignement de la logique symbolique à l'Université de Bruxelles, professeur honoraire après un Rectorat de gran-

de classe, membre de longue date de notre Institut et délégué de notre Société de Philosophie auprès de la Fédération Internationale des Sociétés de Philosophie, engagé depuis la récente législature dans des responsabilités nouvelles résultant de ses activités sénatoriales — pour tous ces motifs, nous nous réjouissons de nous apercevoir que sa robuste santé, après une absence forcée supportée avec le stoïcisme tranquille appris jadis à la rude école des tranchées lui a permis de revenir à nos travaux et à nos activités et — nous en formons le vœu — pour longtemps encore.

Il nous reste, après ce long préambule, à vous souhaiter un agréable et fructueux séjour à Liège. Je vous en remercie.

Ladies and Gentlemen, in the name of our committee we welcome you all and wish you a pleasant and fruitful session. I thank you.